



**Le Proviseur**

Gaillac, le 8 mars 2021

Le proviseur

Aux parents des élèves de Terminales

Objet : orientation PARCOURSUP – rappel des procédures et du calendrier

Madame, Monsieur,

Dossier suivi par  
Pierre LAVEST  
Téléphone  
05.63.81.21.20  
Fax  
05.63.81.21.30  
Mél.  
Ce0810023k  
@ac-toulouse.fr

Il me paraît utile de revenir vers vous pour compléter les informations relatives aux procédures d'orientation de votre enfant scolarisé en classe de terminale. Ce courrier vient compléter ou reformuler les conseils donnés lors de la soirée d'information du 9 février dont vous retrouverez les pièces d'accompagnement sur l'[ENT du lycée](#).

La plateforme [PARCOURSUP](#) est l'interface de référence pour tous les projets d'orientation post baccalauréat. Seules quelques rares formations du secteur privé ne sont pas prises en charge par le portail.

Vous trouverez en accompagnement de ce courrier deux supports reprenant le calendrier de l'orientation et les échéances clé. Je rappelle que la plateforme ne classe pas les vœux, et de fait je recommande à chacun des élèves d'inscrire autant de vœux qu'il le souhaite ceci à concurrence des possibilités offertes (soit dix vœux qui peuvent se décliner en autant de sous vœux quand plusieurs établissements sont sollicités pour une même formation). Je rappelle également qu'il vaut mieux avoir à refuser des offres que de regretter, a posteriori, de ne pas avoir demandé en temps utile telle ou telle formation, et qu'au final c'est seulement l'inscription effective du futur étudiant qui l'engagera dans son projet de poursuite d'études. Il me semble également utile de sécuriser ce parcours en positionnant un vœu non contingenté (le plus souvent un vœu licence qui n'est pas en tension), ce qui n'est pas un idéal j'en conviens, mais il est très inconfortable pour un élève de se retrouver sans solution au 16 juillet ; cette situation est exceptionnelle mais il ne faut rien laisser au hasard. Enfin, je réitère l'intérêt pour un parent de renseigner ses coordonnées (courriel ou tél.) dans l'espace de son enfant pour recevoir les notifications de la plateforme.

L'étape suivante consistera à confirmer les vœux en complétant les informations attendues le plus souvent un CV et une lettre de motivation, cette étape sera active jusqu'au 8 avril.

Il reste donc jusqu'au 11 mars 23h59 pour émettre des vœux (je ne conseille pas d'attendre la dernière minute un souci technique est toujours possible). Passé ce délai, il sera toujours possible durant la phase de confirmation de supprimer les vœux indésirables après mure réflexion.

Veuillez recevoir, Madame, Monsieur, nos plus cordiales salutations

Le proviseur – Pierre LAVEST



### 20 janvier → 11 mars → 8 avril 2021 Je m'inscris pour formuler mes vœux et finalise mon dossier

**TOUT AU LONG DU 2<sup>e</sup> TRIMESTRE**

- Je poursuis ma réflexion et je participe aux **journées portes ouvertes des établissements d'enseignement supérieur et aux salons d'orientation**, organisés en présentiel ou en ligne pour échanger avec des enseignants et des étudiants ambassadeurs.

**Si je suis lycéen, je participe à la 2<sup>e</sup> semaine de l'orientation** dans mon lycée.

**DU 20 JANVIER AU 11 MARS**

- Je m'inscris sur Parcoursup pour créer mon dossier candidat.
- Je formule mes vœux et j'explique ma motivation, jusqu'à 10 vœux (avec possibilité de sous-vœux selon les formations). Je peux également formuler 10 vœux supplémentaires pour des formations en apprentissage.

Des vœux intéressés sont proposés sur Parcoursup à tout moment à chaque étape.

**JEUDI 11 MARS — Dernier jour pour formuler mes vœux.**

**FÉVRIER-MARS**

Si je suis lycéen, chaque vœux que je formule fait l'objet d'une fiche Avenir comprenant les appréciations de mes professeurs et l'avis du chef d'établissement dans le cadre du 2<sup>e</sup> conseil de classe.

**JEUDI 8 AVRIL — Dernier jour pour finaliser mon dossier avec les éléments demandés par les formations et pour confirmer chacun de mes vœux.**

**Apprentissage vous intéresse ?** Plus de 4 000 formations en apprentissage sont disponibles. Pour bénéficier d'une aide, vous pouvez formuler des vœux tout au long de la procédure (jusqu'à date limite). Vous pouvez être accompagné pour trouver un employeur et signer votre contrat d'apprentissage.

**AVRIL-MAI**

Chaque formation que j'ai demandée envoie une commission pour examiner ma candidature à partir des critères généraux d'admission des vœux qu'elle a définis et que j'ai consultés sur sa fiche d'admission via Parcoursup.

### 27 Mai > 16 Juillet 2021 Je reçois les réponses des formations et je décide

**JEUDI 27 MAI — Début de la phase d'admission principale.**

- Je consulte dans mon dossier Parcoursup les réponses des formations que j'ai demandées.
- À partir du 27 mai, je reçois les propositions d'admission (réponse oui ou oui-si\*) au fur et à mesure et en continu.
- Je dois répondre obligatoirement à chaque proposition d'admission dans les délais indiqués dans mon dossier.

**MERCREDI 14 JUIN — La phase d'admission complémentaire est ouverte.**

**DU 29 JUIN AU 1<sup>er</sup> JUILLET**

Point d'étape : si j'ai conservé des vœux pour lesquels je suis en liste d'attente, je me connecte à mon dossier pour indiquer ceux qui m'intéressent toujours.

**MARDI 6 JUILLET**

Réouverture du baccalauréat.

Après les résultats du baccalauréat, si j'ai définitivement accepté une formation, j'effectue mon inscription administrative auprès de l'établissement que j'ai choisi, selon les modalités précisées dans mon dossier.

**MERCREDI 14 JUILLET**

Les formations envoient les dernières propositions d'admission de la phase principale.

**VENDREDI 16 JUILLET — Fin de la phase principale.**

Dernier jour pour accepter une proposition d'admission reçue lors de cette phase.

#### Les solutions si je n'ai pas reçu de proposition d'admission

**DÈS LE 27 MAI**

Si je n'ai reçu que des réponses négatives de la part de formations sélectives (BTS, BUT, classe prépa, IFSI, écoles...), je peux demander un accompagnement individuel ou collectif dans mon lycée (auprès du service orientation de mon établissement si je suis un étudiant et que je souhaite me réorienter) ou dans un CIO pour envisager d'autres choix de formation et préparer la phase complémentaire.

**À PARTIR DU 2 JUILLET**

Je peux solliciter depuis mon dossier un accompagnement personnalisé de la commission d'accès à l'enseignement supérieur (CAES) de mon académie. Cette commission étudie mon dossier et m'aide à trouver une formation au plus près de mon projet et en fonction des places disponibles.

**DU 16 JUIN AU 16 SEPTEMBRE**

Je peux participer à la phase complémentaire et formuler jusqu'à 10 nouveaux vœux dans les formations qui disposent de places disponibles. Ces formations seront accessibles depuis le moteur de recherche des formations Parcoursup à partir du 16 juin.

La réponse « Oui-si » signifie que vous êtes accepté dans la formation à condition de suivre un parcours de réussite adapté à votre profil (niveau, soutien, tutorat...). Ce dispositif de réussite vous est proposé par la formation afin de consolider ou de renforcer certaines compétences nécessaires pour vous permettre de réussir vos études supérieures.